

# Témoignages

## *Journée mondiale du refus de la misère 2017*

### *Comment le politique envisage de garantir la sécurité d'existence aux plus pauvres*

*« Je suis aidée par le CPAS depuis plusieurs années, cela fait des mois que je demande une aide pour aller chercher de nouvelles lunettes. Dernièrement, après un rappel de ma part on m'a donné des bons pour aller manger au Resto du cœur. En attendant je n'ai toujours pas les lunettes dont j'ai besoin. »*

*« J'ai été supprimé du chômage et puis j'ai perdu mon logement. Depuis trois mois je dors où je peux. Mon dossier au CPAS n'avance pas mais l'assistante sociale me dit que je peux aller au Resto du cœur. »*

*« Au CPAS, on ne t'aide pas. On te repousse vers des associations caritatives. Je veux sortir des colis mais c'est la seule solution qu'on me donne »*

Angel qui a aussi dû vivre de longues périodes à la rue nous dit : *« Les Restos du cœur et les banques alimentaires ça remplit notre estomac, mais ça ne remplit pas notre dignité. »*

Nous le disons depuis de nombreuses années, ce ne sont pas des mesures spécifiques pour les pauvres qui leur garantiront une plus grande sécurité d'existence.

Dans nos lieux de rassemblement nous avons analysé les différentes mesures du plan wallon de lutte contre la pauvreté. En matière d'alimentation, de notre point de vue, la distribution des surplus alimentaires et des invendus répond avant tout à la mauvaise conscience collective face aux gaspillages de denrées alimentaires et soigne les intérêts des commerces.

Au-delà des "droits" à un accès à des "minimas" généralement reconnus pour la survie des plus pauvres, il y a la dépendance aux distributions arbitraires des biens essentiels à l'existence humaine.

Que ce soit au niveau du logement, de la santé, de l'alimentation, etc... le plan wallon n'agit pas sur les structures qui produisent tant d'inégalités dans l'accès à tous les biens élémentaires.

### *Perte des droits et mise à l'emploi forcée pour de nombreux allocataires sociaux*

*« J'ai vécu l'exclusion du chômage au premier janvier 2015. Ça m'a foudroyé. C'est dû à un chômage longue durée et pas assez de qualifications. On m'a reproché trop peu de motivations. Mais je n'avais pas de véhicule, pas de permis, et les transports en commun n'étaient pas fréquents, ça limitait ma recherche d'emploi. »*

*« Bien que ce n'était pas facile quand j'étais au chômage, le passage vers le CPAS a engendré beaucoup de désavantages. Des contrôles encore plus réguliers. Une perte de confiance en moi puisqu'on me dit que ce que j'ai fait jusque-là ne sert à rien vu que cela ne m'a pas permis de trouver du travail... Des conséquences sur la famille : du stress et des tensions, des répercussions sur la scolarité des enfants, le fait de devoir compter encore plus pour pouvoir boucler les fins de mois, etc... »*

*« Comme j'avais le RIS, j'ai dû aller dans un service d'insertion sociale. J'étais obligée d'y aller, en cas d'absence, il fallait un certificat médical. On avait 1euro de l'heure. On a été obligé d'aller travailler dans le cadre du salon du volontariat. On a rien eu en plus que notre €/h. On a dû aussi aller cuisiner gratuitement pour l'inauguration d'une nouvelle crèche. On abuse de nous gratuitement, de notre faiblesse. »*

*« J'ai une amie, elle est maman de 4 enfants, elle a aussi été forcée d'aller travailler sinon elle perdait son RIS. »*

*« Le travail communautaire, ça me fait penser au travail d'intérêt général, comme si on était des criminels. »*

*« L'assistante sociale m'a parlé du PIIS. Ça m'angoisse. Si je n'arrive pas à suivre ce qu'on me demande, à me mettre dans leurs exigences, je n'aurai plus rien pour vivre. Si je n'arrive pas « à tenir », qu'est-ce qui va se passer ? »*

Les politiciens, les services sociaux nous perçoivent comme passifs. Ils n'ont pas compris que nous nous activons au quotidien à lutter contre la pauvreté. Notre expérience montre que l'activation pour rejoindre le marché de l'emploi ne tient pas compte de nos conditions de vie, lorsque nous devons faire face à l'expulsion ou la perte de notre logement, à la destruction de notre famille, aux problèmes de santé, au parcours du combattant dans les administrations pour faire valoir nos droits... Il faudrait prévoir un cadre suffisamment souple pour qu'il y ait place pour notre vécu, autrement nous serons toujours sanctionnés pour cause de pauvreté.

Pour pouvoir assurer sa sécurité d'existence, il faut notamment disposer de revenus suffisants pour vivre dans des conditions décentes. Pourtant, en Belgique le nombre de personnes condamnées à vivre sous le seuil de pauvreté a augmenté de 10% en vingt ans.

Cette insécurité d'existence est encore renforcée par les contrôles, pressions et sanctions exercées de manière profondément injuste sur les allocataires sociaux. Les plus pauvres dénoncent depuis de très nombreuses années les différentes formes d'emploi très précaires et d'activations dans lesquels ils sont relégués (ALE, stages en entreprises non rémunérés, titres-service, contrats d'activation payés à 1€/heure...). Autant de dispositifs qui correspondent à des formes de travail forcé et dérèglent l'ensemble du monde du travail.

Cette mise à l'emploi des plus pauvres à n'importe quel prix, atteint un niveau particulièrement intolérable à travers la mise en place récente du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) et du service communautaire.

## **Survivre malgré tout...**

*« A l'heure actuelle, je dois encore faire la manche, je n'ai pas assez avec le RIS. Quand je touche mes 864€, je paie mon loyer de 450€, 90€ pour l'électricité, 50€ pour le remboursement de la caution. S'ajoute à ça 55€ pour le remboursement d'une petite dette. Je fais des courses nourriture pour 200€. 19€, voilà ce qu'il me reste pour les vêtements, les transports, les soins de santé, les loisirs, et chercher du travail. La mendicité, on ne peut pas l'enlever, c'est notre gagne-pain. »*

*« Après mon exclusion du chômage, le CPAS est venu faire une visite chez moi. Quinze jours après, je recevais la décision que je n'avais pas droit au RIS parce que selon eux je vivais chez le voisin.*

*On m'a coupé les vivres, je me suis retrouvée 8 mois sans aucun revenu, avec toutes les conséquences qui vont avec. Le plus dur était de me nourrir, avec des colis insuffisants, devoir dépendre de connaissances. Ce fût très dur, en particulier l'hiver. Je ne voyais plus d'issues. »*

*« A Charleroi, Bruxelles, Liège, Namur, Andenne, Tournai..., c'est l'interdiction de la mendicité. Les villes se suivent dans cette interdiction. La police m'a déjà arrêté 3 ou 4 fois parce que je faisais la manche. A Charleroi, l'argent est confisqué. Interdire la mendicité, c'est pousser certains à aller voler. Un peu de nourriture. Des vêtements qu'on revend. Même pour manger, c'est puni par la loi. Quand on n'a pas assez d'argent, on risque d'être puni par les lois. C'est scandaleux. »*

On sait que la rue c'est la survie. Mais les vraies questions, c'est pourquoi est-ce que des gens n'arrivent pas à nouer les deux bouts, à se loger, se nourrir, se chauffer, payer la rentrée des classes... On doit choisir entre la peste, vivre à la rue et le choléra, prendre un logement pour les enfants mais sans pouvoir s'en sortir pour assurer la sécurité d'existence de la famille. On est obligé de choisir.

L'accès à la sécurité d'existence, c'est aussi pouvoir compter sur ses propres ressources. Pouvoir vivre et développer des solidarités de proximité et compter sur les solidarités structurelles. Depuis de très nombreuses années, nous attirons l'attention sur le fait que les plus pauvres sont continuellement contrôlés et sanctionnés dans tout ce qu'ils mettent en place quotidiennement pour résister à la misère. Les solidarités de proximité sont considérées comme de la fraude sociale et très souvent sanctionnées.

L'accès à tous les droits est mis à mal par une destruction organisée des services publics, et des solidarités structurelles, entre autre le démantèlement de la sécurité sociale et les conditions accrues à l'aide sociale.

Nous ne pouvons passer sous silence ces mécanismes légaux de répression et de criminalisation de la pauvreté. Des mécanismes qui rendent les plus pauvres responsables de leur situation de misère et finissent par les rendre totalement transparents, inexistants.

A travers ces témoignages et analyses nous voulons attirer votre attention sur l'insécurité d'existence croissante et permanente imposée aux plus pauvres. Et sur les mécanismes qui produisent et renforcent cette insécurité d'existence :

- la conditionnalité des droits,
- les contrôles accrues dans tous les domaines de l'existence,
- les législations répressives voire criminalisantes,
- les nombreuses pratiques qui violent le droit à la vie privée, qui ne laissent plus aucune liberté de choix, aucune possibilité de garder la maîtrise sur ses conditions d'existence et sur sa vie.

Autant de mécanismes qui enferment les plus pauvres dans la peur et l'angoisse permanente, dans la transparence, l'inexistence...

Nous pourrions faire les mêmes types de constats en ce qui concerne le droit d'habiter décemment quelque part, le droit à vivre en famille et à être reconnu en tant que parent, le droit à se soigner, etc...

La longue liste de paroles reproduites sur ce tableau en témoigne avec force. Nous vous invitons à prendre le temps de les lire avec la même attention.